



**Saint-Constant**

# **CONSULTATION PUBLIQUE**

## **Service de police**

Entente échue avec le RIPR le 31 décembre 2018



Saint-Constant

# DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1. Mise en contexte
2. Historique
3. Enjeux
4. Éléments importants
5. Conclusion
6. Période de questions des Constantins

# Portrait actuel

## Régie intermunicipale de police Roussillon



- Candiac (21 990 hab.)
- Delson (7 902 hab.)
- La Prairie (25 604 hab.)
- Saint-Constant (28 613 hab.)
- Saint-Mathieu (2 313 hab.)
- Saint-Philippe (6 886 hab.)
- Sainte-Catherine (17 279 hab.)



- Superficie de 228 km<sup>2</sup>
- 73 % agricole
- 20 % résidentiel
- 6 % industriel
- 2 % commercial
- 1 151 commerces et services
- 269 industries
- 34 écoles
- 6 maisons des jeunes
- 124 parcs ou espaces verts



110 587 habitants

# Mise en contexte

## Historique

- Constitution d'une régie intermunicipale de police conclue en **novembre 1998** entre les Villes de Candiac, Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant;

L'entente initiale relative à la constitution d'une régie intermunicipale de police a été conclue en novembre 1998. Et ce, en dépit de l'analyse préliminaire comparative des divers modes de fonctionnement d'un regroupement de services effectuée par le comité technique de la Ville de Saint-Constant qui préconisait la délégation de compétences à la constitution d'une régie pour les motifs suivants :

- la rapidité d'exécution des décisions politiques en raison de la fréquence des rencontres du conseil d'administration d'une régie versus la fréquence des rencontres d'un conseil municipal;
- la différence de coûts peu significative;
- le risque de dédoublement de services (notamment au niveau du support administratif et informatique) au sein d'une régie versus une entente de service entre municipalités;
- le risque qu'une ville se retrouve lésée dans le contexte de gouvernance d'une régie où les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du conseil d'administration;

# Mise en contexte

## Historique

- La Ville de **La Prairie** a adhéré à la régie en **juin 2002**, **Saint-Philippe** l'a ensuite rejointe en **janvier 2003** et **Saint-Mathieu** s'est par la suite ajoutée en **août 2007**;
- Le **10 décembre 2008**, **une nouvelle entente d'une durée de dix ans est conclue** entre les villes de Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, La Prairie, Saint-Philippe et Saint-Mathieu;
- **Automne 2017** : Certains maires ont signifié leur désir de revoir les modalités de l'entente actuelle dont Saint-Constant;
- En **mars 2018**, soit neuf mois avant l'expiration de l'entente, la Municipalité de **Saint-Mathieu adressa par résolution son refus de renouveler ladite entente selon les modalités actuelles**. Cette résolution a par la suite été appuyée par les conseils municipaux des villes de Saint-Constant et de Delson;

# Mise en contexte

## Historique

- Les maires et les mairesses prenant part à l'entente ont ensuite décidé de mandater leurs directeurs généraux respectifs, **accompagnés d'un consultant de l'UMQ**, pour leur formuler une recommandation unanime sur ce qui leur apparaîtrait comme le meilleur scénario de renouvellement de ladite entente;
- Ce comité de travail, composé du consultant mandaté par la Régie, du directeur de la Régie et des directeurs généraux des 7 villes, **s'est rencontré à 5 reprises entre septembre et novembre 2018**, dans un climat houleux, sans parvenir à un consensus;
- La version préliminaire du rapport final de ces rencontres compilant leurs échanges, **n'a jamais été reçue par les directions générales avant d'être soumise aux maires le 20 décembre 2018** malgré les demandes formulées à cet effet;
- Le 20 décembre, lors de la rencontre spéciale des maires où le rapport final a été déposé, **Madame Bates demande aux maires et mairesses du conseil d'administration de la Régie d'entériner les conclusions dudit rapport;**

# Mise en contexte

## Historique

- **Saint-Constant refuse alors de se prononcer, sur le champ, malgré l'insistance de la présidente.** Monsieur Boyer, devant l'impasse des discussions, veut analyser toutes les options qui s'offrent à lui, car le rapport final ne reflète pas la réalité des échanges effectués au cours des derniers mois;
- Pour parvenir à cette recommandation, une **révision des modalités de répartition de la quote-part** et **une révision des termes de l'entente** étaient au programme en vue d'assurer la plus grande équité possible et la meilleure satisfaction à l'ensemble des villes prenant part à l'entente;
- Entente échue depuis le 31 décembre 2018;
- Les villes faisant partie de l'entente avaient **jusqu'au 31 mars 2019** pour se positionner officiellement sur le renouvellement ou le non-renouvellement de l'entente;

# Mise en contexte

## Historique

- Le **9 janvier, un avis de convocation** est envoyé aux 7 maires et mairesses sans valider leur disponibilité pour la tenue d'une **rencontre extraordinaire le 11 janvier**;
- Monsieur Boyer a mentionné son insatisfaction face à cette **convocation de dernière minute**, n'étant pas disponible;
- Lors de la rencontre du **11 janvier**, une résolution a été adoptée en l'absence de Monsieur Boyer, afin de mandater le consultant de l'UMQ et la présidente pour faire les représentations auprès des Ministères de la sécurité publique et des affaires municipales;
- Le **13 février**, lors du C.A., on demande aux maires et mairesses de se prononcer pour le renouvellement de l'entente. Candiac et Saint-Constant ont enregistré leur dissidence;
- Le **13 mars**, une résolution est adoptée par le C.A. de la Régie demandant aux villes de Candiac et de Saint-Constant de se prononcer sur le renouvellement ou le non renouvellement de l'entente.

# Mise en contexte

## Historique

Après avoir terminé son analyse des derniers mois sur la situation de la Régie et afin de respecter les délais de réponse exigés dans la résolution du 13 mars par le C.A. de la Régie, voici un résumé des actions posées par Saint-Constant:

### Le 28 mars 2019

- Envoi d'un courriel en matinée aux ministres mentionnant qu'une annonce importante aurait lieu en fin de journée;
- Envoi d'un communiqué sous embargo aux mêmes ministres en fin de journée;
- Présentation et adoption de la résolution entérinant le non renouvellement de l'entente avec la Régie intermunicipale de police Roussillon par la Ville de Saint-Constant;
- Envoi d'une lettre en fin d'après-midi à tous les maires et mairesses du conseil d'administration de la Régie leur indiquant la position de la Ville de Saint-Constant (avec preuves de lecture et/ou de réception).

# Mise en contexte

## Historique

### 29 mars :

- Envoi d'une copie de la résolution adoptée par le conseil le 28 mars à l'ensemble des maires et mairesses du conseil d'administration de la Régie (avec preuves de lecture et/ou de réception);
- Envoi de l'avis public au journal Le Reflet, pour publication le 3 avril 2019;

### 1<sup>er</sup> avril :

- Envoi du communiqué aux médias sur la position de la Ville;
- Diffusion du communiqué de presse et de la résolution aux citoyens sur notre site Web et sur notre page Facebook;
- Vidéo du maire résumant la situation aux citoyens et invitation aux consultations publiques du 7 et 16 mai 2019;
- Diffusion de l'avis public sur le site web et le babillard officiel à l'hôtel de ville.

### 2 mai:

- Invitation aux deux consultations publiques publiées dans l'infolettre de la ville.
- **Les gens ne pouvant être présents aux deux consultations ont jusqu'au 31 mai pour présenter leurs questions au Greffe de la ville.**

# ENJEU NO.1

## Révision des modalités de répartition de la quote-part

- Début des rencontres le 6 septembre 2018;
- Contestation du modèle d'affaires de la contribution versée par certaines villes;
- Plusieurs scénarios envisagés pour une entente satisfaisante;
- Un scénario est retenu par les villes de Sainte-Catherine, Delson, La Prairie et Saint-Philippe, **privilégiant la hausse de la richesse foncière** uniformisée dans la clé de répartition de la quote-part;
- Décision prise **sans tenir compte des préoccupations** soulevées par **Saint-Constant et Candiac**.

# ENJEU NO.2

## Révision des termes de l'entente

Demande de modification de certains articles :

- Possibilité de réouvrir l'entente avant la fin de son terme dans certaines conditions;
- Obligation d'uniformiser les règlements municipaux sans tenir compte des besoins spécifiques des villes membres;
- Possibilité d'ajouter des services de sécurité publique à la carte en permettant la sous-traitance pour l'application de certains règlements, la surveillance des parcs et le maintien de l'ordre à la Cour municipale, sans contraintes de relations de travail, pour plus de flexibilité;

# ENJEU NO.3

## Optimisation de la structure et des processus

- Analyse de la structure organisationnelle;
  - Efficacité opérationnelle vs les coûts
  - Services donnés vs les coûts
- Révision des processus en place;
  - Implantation d'une présence policière de proximité pour faire davantage de prévention (présence dans les parcs, dans les écoles, circulation).
- Évaluation de la possibilité de la mise en commun de certaines ressources administratives et informatiques avec les villes.

# LA CENTRALISATION DES SERVICES N'EST PAS TOUJOURS SYNONYME D'ÉCONOMIES

- Les structures grossissent quelques fois démesurément et font exploser les coûts;
- Un manque de flexibilité et d'efficience;
- Une perte de proximité;
- On peut travailler régionalement de toutes sortes de façons;
- Les coûts vs les services que nous avons sur le terrain;
- Les coûts vs les services que nous aurons sur le terrain;
- Service de proximité, de prévention, d'éducation.

# CONCLUSION DES RENCONTRES

Alors que ce dossier ne visait initialement qu'une négociation d'entente intermunicipale, **le climat des échanges** et **le choc de visions et de valeurs** qui s'y sont révélés ont non seulement mené à **une absence de consensus**, mais aussi à **se repositionner face à la décision de renouveler l'entente avec la RIPR.**

# ÉLÉMENTS IMPORTANTS

## 1. La hausse approximative du budget de 5 % par année

	2014 (réel)	2015 (réel)	2016 (réel)	2017 (réel)	2018 (réel)
Quotes-parts	18 927 350 \$	19 893 650 \$	20 620 550 \$	20 816 860 \$	21 898 744 \$
Variations	+ 8.32 %	+ 5.11 %	+ 3.65 %	+ 0.95 % (appropriation des surplus)	+ 5.20 %

Source: Historique inclus dans la présentation powerpoint du budget 2019 produite par la RIPR

	2019 (budget adopté)	2020 (estimé)	2021 (estimé)	2022 (estimé)	2023 (estimé)
Quotes-parts	23 007 490 \$	24 062 459 \$	25 097 145 \$	26 289 259 \$	27 656 300 \$
Variations	+ 5.44 %	+ 5.05 %	+ 4.30 %	+ 4.75 %	+ 5.20 %

Sur une période de 10 ans, l'augmentation des quotes-parts aura été de près de 5 % par année.

Source: Planification financière 2019-2023 produite par la RIPR

# ÉLÉMENTS IMPORTANTS

## **3. Présence policière considérée insuffisante dans l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Constant**

- Généralement 4 véhicules de police assignés dans le district ouest composé de trois villes : Sainte-Catherine, Saint-Constant et Delson;
- Ajouter à ces véhicules la présence des enquêteurs, les agents spécialistes sur l'ensemble du territoire des sept villes.

**La mise en place d'un service de police autonome permet une offre de service bonifiée à un coût similaire et ce, à court et à moyen terme.**

- De nuit, entre 2 et 3 véhicules et de jour entre 4 et 5 véhicules en tout temps sur le territoire de la ville;
- Ajouter à ces véhicules la présence des enquêteurs, les agents spécialistes sur l'ensemble du territoire de la ville.

# ÉLÉMENTS IMPORTANTS

## **4. La rigidité des processus décisionnels et l'impossibilité d'obtenir des services à la carte supplétifs sans s'exposer à des contraintes de relations de travail**

Par exemple, l'embauche d'une agence de sécurité pour :

- Assurer l'application de notre règlement d'arrosage en période de canicule;
- Assurer l'application du règlement de stationnement hivernal;
- Assurer la sécurité lors de certains événements;
- Assurer le maintien de l'ordre à la Cour municipale.

# ÉLÉMENTS IMPORTANTS

## 5. L'uniformisation obligatoire des règlements municipaux

Malgré notre accord avec le principe général, l'harmonisation obligatoire des règlements municipaux:

- Brime l'autonomie des villes et ne respecte pas les particularités locales;
- Alourdi les processus d'évolution règlementaire;
- Occasionne de la résistance et des coûts supplémentaires pour l'application de certains règlements par la Régie.

# ÉLÉMENTS IMPORTANTS

## 6. Difficultés d'accès à l'information

Les demandes d'information légitimes adressées à la régie se heurtent à des refus et à des demandes de justifications inutiles, ce qui contribua à l'effritement du lien de confiance avec ce partenaire.

# CONSÉQUENCES

- Un exercice de « benchmarking » ou d'études comparatives entre les masses salariales et les avantages sociaux des différents **corps de police de niveau 2** de la CMM\* a également été effectué;
- Une projection financière des coûts d'opération et d'immobilisations à prévoir advenant notre retrait de la RIPR et la mise sur pied d'un **corps de police de niveau 2**, une analyse des modalités de partage de l'actif et du passif et une analyse des modalités de transfert de la main-d'œuvre policière et civile advenant notre retrait de la RIPR ont également été complétées par notre service des finances;
- Un mandat d'accompagnement a également été donné à monsieur Serge Barbeau, ex-directeur général de la Sûreté du Québec, afin de nous assurer de la faisabilité et de la crédibilité de nos hypothèses;
- Différentes rencontres avec des intervenants du milieu policier pour valider notre modèle.

# ESTIMÉ DES COÛTS D'OPÉRATION ET D'IMMOBILISATIONS D'UN SERVICE DE POLICE AUTONOME DE NIVEAU 2

Exercice effectué dans une perspective court, moyen et long terme tant du point de vue financier qu'organisationnel dans le respect du niveau 2 exigé par l'article 71 de la Loi sur la police pour les villes faisant partie de la CMM

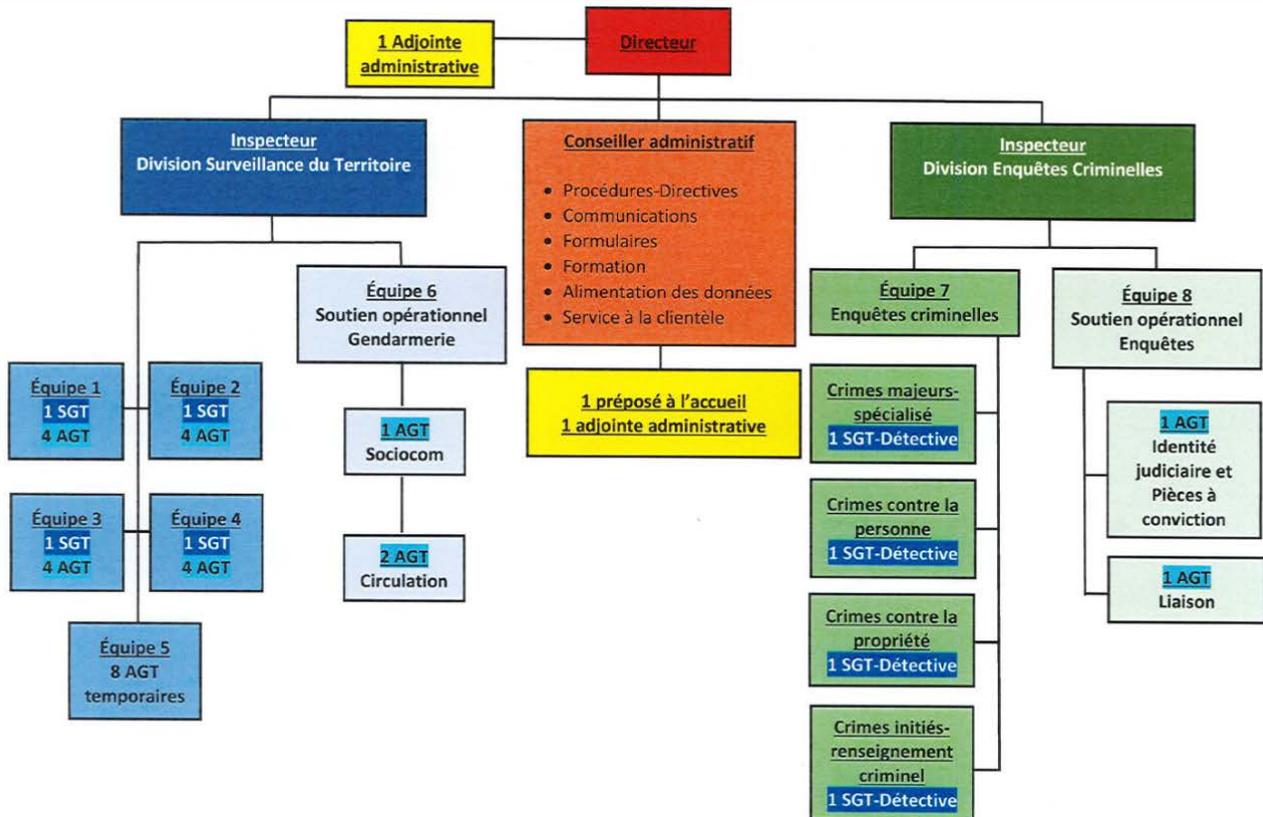
# SOMMAIRE DES COÛTS DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Situation actuelle Régie de police Roussillon	2019 Budget adopté	2020 prévision	2021 prévision	2022 prévision	2023 prévision
Budget total estimé	27 147 440 \$	28 320 292 \$	29 595 496 \$	30 799 700 \$	32 180 356 \$
Quote-part brute estimée pour Saint-Constant : L'ensemble des coûts = ressources humaines et matérielles (inclus immobilisations) et éléments extraordinaires	6 537 264 \$	6 819 693 \$	7 126 770 \$	7 416 749 \$	7 749 220 \$
Coût brut estimé par citoyen en prenant comme base de calcul 30,000 personnes (inclus l'ens. des coûts)	218 \$	227 \$	238 \$	247 \$	258 \$
Coût brut estimé par policier : 115 policiers temps plein X 24 % (% de Saint-Constant dans la Régie) = 27,6 policiers (inclus policiers cadres) et (inclus l'ens. des coûts)	236 857 \$	247 090 \$	258 216 \$	268 723 \$	280 769 \$
Augmentation de la quote-part nette estimée dans la planification stratégique pour équilibrer le budget après l'application des revenus	-	5,05 %	4,30 %	4,75 %	5,20 %
<b>Quote-part nette estimée pour Saint-Constant : L'ensemble des coûts = ressources humaines et matérielles (inclus immobilisations) et éléments extraordinaires, moins les revenus divers</b>	<b>5 540 339 \$</b>	<b>5 820 126 \$</b>	<b>6 070 392 \$</b>	<b>6 358 736 \$</b>	<b>6 689 390 \$</b>
Coût net estimé par citoyen en prenant comme base de calcul 30 000 personnes (inclus ens. des coûts)	185 \$	194 \$	202 \$	212 \$	223 \$
Coût net estimé par policier : 115 policiers temps plein X 24% (% de Saint-Constant dans la régie) = 27,6 policiers (incluant les policiers cadres) et (inclus l'ensemble des coûts)	200 737 \$	210 874 \$	219 942 \$	230 389 \$	242 369 \$

# SOMMAIRE DES COÛTS DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Situation de la création de notre service de police	2019 prévision	2020 prévision	2021 prévision	2022 prévision	2023 prévision
Cout brut estimé : L'ensemble des coûts = ressources humaines et matérielles (inclus immobilisations) et éléments extraordinaires	6 181 176 \$	6 403 467 \$	6 425 112 \$	6 525 281 \$	6 627 128 \$
Coût brut estimé par citoyen en prenant comme base de calcul 30 000 personnes (inclus l'ens. des coûts)	206 \$	213 \$	214 \$	218 \$	221 \$
Coût brut estimé par policier : Calcul effectué selon l'organigramme proposé avec 32 policiers temps plein (inclus les policiers cadres) et (inclus l'ens. des coût)	193 162 \$	200 108 \$	200 785 \$	203 915 \$	207 098 \$
<b>Coût net estimé : L'ensemble des coûts = ressources humaines et matérielles (inclus immobilisations) et éléments extraordinaires, moins les revenus divers</b>	<b>5 531 176 \$</b>	<b>5 753 467 \$</b>	<b>5 775 112 \$</b>	<b>5 875 281 \$</b>	<b>5 977 128 \$</b>
Coût net estimé par citoyen en prenant comme base de calcul 30 000 personnes (inclus l'ens. des coûts)	184 \$	192 \$	193 \$	196 \$	199 \$
Coût net estimé par policier : Calcul effectué selon l'organigramme proposé avec 32 policiers temps plein (inclus les policiers cadres) et (inclus l'ens. des coût)	172 849 \$	179 796 \$	180 472 \$	183 603 \$	186 785 \$
<b>Différence des coûts estimés</b>	<b>-9 163 \$</b>	<b>-66 660 \$</b>	<b>-295 280 \$</b>	<b>-483 455 \$</b>	<b>-712 262 \$</b>
<b>Économies nettes estimées sur 5 ans</b>					<b>-1 566 820 \$</b>

# ORGANIGRAMME PROPOSÉ



# AVANTAGES D'UN SERVICE DE POLICE AUTONOME

- Desserte policière arrimée aux besoins des citoyens pour un coût similaire;
- Présence accrue de patrouilleurs sur le territoire;
- Activités et programmes de prévention propres à nos réalités;
- Meilleur sentiment d'appartenance des policiers et des citoyens;
- Meilleur sentiment de sécurité;
- Fin du dédoublement de services au niveau du support administratif et informatique;
- Plus grande souplesse des opérations pour répondre aux besoins des citoyens.

# CONCLUSION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

- Il est faisable pour les citoyens de la Ville de Saint-Constant de se doter d'un service de police autonome à **un coût similaire à court et moyen terme et avec des économies à long terme par rapport au modèle d'affaires actuel de la Régie et ce, avec un service amélioré;**
- La structure proposée du service de police autonome respecte les obligations légales et réglementaires actuellement en vigueur;
- Le service de police autonome proposé satisfait tous les critères d'analyse du niveau 2 exigé par la CMM pour les villes la composant.

# ÉTAPES À VENIR

- Adoption d'une résolution municipale demandant la création d'un service de police autonome;
- Préparation du Plan d'organisation policière et présentation au Ministère de la sécurité publique;
- Obtention de l'autorisation ministérielle autorisant la création d'un service de police autonome;
- Négociation des modalités de partage des actifs et du passif, de transfert de la main-d'œuvre policière et civile s'il y a lieu;
- Négociation d'ententes pour les services impartis (911, télécommunications, etc.).
- Mise en place du service de police autonome;

# ÉVALUATION DES COÛTS DE CONSTRUCTION POSTE DE POLICE



Pont-Rouge



Mont-Laurier



Lachute

# SOMME DES HAUSSES DE TAXES 2015 à 2019



# Période de questions et d'échanges pour les citoyens de Saint-Constant

## MERCI!



**Saint-Constant**